

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet

APPC-058

150 formations au permis de conduire B pour les jeunes de Seine et Marne

Note de restitution finale remise par PIJE ADSEA 77
porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

février 2012



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.

FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

Numéro du projet APPC-058
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : 150 formations au permis de conduire B pour les jeunes de Seine et Marne
Objectifs initiaux : L'enjeu est de replacer le permis dans le cadre du parcours d'insertion. Au-delà de l'obtention du permis de conduire, il s'agit d'utiliser un outil mobilisateur et formateur pour répondre à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
Public(s) cible(s) : Les jeunes suivis par La Protection Judiciaire de la Jeunesse, pour lesquels PIJE a développé un partenariat de longue date avec la DDPJJ , Les jeunes inscrits dans les missions locales de Seine et Marne (CIVIS et autres), Les Jeunes intégrés dans le Volet Mobilisation sur Projet Professionnel du Dispositif « Avenir Jeunes ». (sur orientation mission locale), Les Jeunes salariés en contrats aidés sur les dispositifs de chantiers d'insertion (sur orientation mission locale) Nombre de jeunes prévisionnel sur l'ensemble de la période expérimentale : 150. Nombre de jeunes réalisés : 163 au 31 décembre 2011
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté L'Auto-école doit assurer une formation au permis dans le cadre du projet professionnel des jeunes qui sont envoyées par leurs référents de parcours.
Territoire(s) d'expérimentation : Seine et Marne, territoires de Sénart, Melun, Torcy et Meaux
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Le présent projet a permis de renforcer les liens avec l'ensemble des structures du réseau d'accueil et d'orientation des jeunes afin d'optimiser la formation au permis de conduire B.
Partenaires techniques opérationnels: Les Missions Locales : orientations et suivis des publics jeunes, Les structures d'insertion par l'économie du département : orientations des jeunes en contrat aidé, La PJJ : orientations et suivis des publics jeunes, Les organismes de formation du dispositif Avenir jeunes : orientations
Partenaires financiers : Conseil Général 77, ACSE, PJJ
Durée de l'expérimentation : Durée initiale: 24 mois Durée effective : 24 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : PIJE ADSEA 77 Type de structure : Association loi 1901, auto-école associative
L'ÉVALUATION DU PROJET
Nom de la structure : Type de structure : Préciser s'il s'agit d'une structure publique ou privée

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

Les actions de formation au permis de conduire mises en place dans notre auto-école associative se rattachent directement aux valeurs de base de l'A.D.S.E.A.77 :

- ☒ *Protéger l'enfant*
- ☒ *Aider les personnes en difficulté*
- ☒ *Rétablir une égalité des chances*
- ☒ *Garantir les droits fondamentaux*
- ☒ *Lutter contre l'exclusion*
- ☒ *Considérer chacun comme acteur de son devenir*

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs initiaux du projet

Le Permis B s'impose comme un facteur essentiel d'intégration professionnelle notamment pour certains secteurs d'activité (logistique, services à la personne, environnement, etc.). Or, l'accès au Permis B s'avère difficile pour les publics jeunes en raison :

- du coût financier de la formation,
- de la complexité accrue du permis B depuis la réforme apportée en 2005 au référentiel national de formation, notamment pour les personnes en situation d'illettrisme ou qui maîtrisent difficilement la langue française.
- de la situation des jeunes de plus en plus précaire, liée au logement, à la santé, à la cellule familiale.

Aussi, l'Auto-école doit assurer une formation au permis dans le cadre du projet professionnel des jeunes qui sont envoyées par leurs référents de parcours.

Le permis B s'avère être, pour les jeunes, un facteur d'intégration sociale en permettant d'assumer les actes de la vie quotidienne.

L'enjeu est ainsi de replacer le permis dans le cadre du parcours d'insertion.

Au-delà de l'obtention du permis de conduire, il s'agit d'utiliser un outil mobilisateur et formateur pour répondre à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Nous nous appuyons sur l'idée que la formation à la conduite automobile est un puissant levier de remobilisation pour des jeunes qui ont vécu des successions d'échecs, une opportunité d'acquérir des savoirs et de développer des compétences transférables.

S'il demande de reprendre les savoirs de base, l'apprentissage de la conduite permet aussi d'intervenir sur les divers aspects de la vie sociale, de la citoyenneté (respect des autres, civisme, ...) et de repérer des difficultés spécifiques de raisonnement et de perception de l'image. C'est aussi souvent l'occasion de remise en ordre de situations administratives individuelles, des problèmes de santé et d'une réflexion sur les comportements.

Depuis la création de l'auto-école PIJE en 1993, le public jeune est un des cœurs de cible de la formation permis B en prenant appui sur divers partenaires :

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse, pour qui nous formons de nombreux jeunes au permis de conduire depuis 2005.
- Les missions locales de Seine et Marne, dont le partenariat a été renforcé dans le cadre du FNIPJ en 2006/2007 pour la formation des jeunes, puis par le biais du FAJ depuis 2008. Le présent projet vise à faciliter l'accès pour les jeunes au permis B, en étendant notre offre de formation à ceux

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
inscrits sur d'autres dispositifs existants du territoire sur lequel intervient notre Auto-école associative :

- « Avenir Jeunes » sur son volet Mobilisation sur Projet Professionnel, dispositif du Conseil Régional Ile-de-France organisé en Seine-et-Marne en plateforme : 6 centres de formation, 4 Missions Locales, 1 Espace Dynamique Insertion,
- les chantiers d'insertion, portés par une dizaine d'opérateurs en Seine-et-Marne.

L'objectif est de former 150 jeunes au Permis B sur 2 ans (2010/2011), soit 75 jeunes / an.

B. Le territoire d'expérimentation

L'échelle départementale nous a semblé la plus pertinente. Nous avons ciblé 4 lieux d'intervention nous permettant de bénéficier des infrastructures nécessaires : Sénart, Melun, Meaux, Torcy

C. Public visé par l'expérimentation

1. Mode d'identification et de repérage :

Une démarche de sensibilisation et de mobilisation des partenaires a été faite par le biais de réunions d'information régulières au cours desquelles étaient évoquées :

- La nécessaire inscription de la formation au permis de conduire dans le cadre du projet professionnel du jeune.
- Les conditions d'inscription
- Le contenu de la formation
- Les conditions d'un suivi partagé avec les référents de parcours.

Nous avons élaboré une fiche de demande d'inscription très complète avec notamment des questions relatives à la disponibilité horaire des candidats, à la santé et au sens du projet dans le cadre du parcours d'insertion professionnelle.

Les candidatures étaient étudiées dans le cadre d'un échange avec les partenaires prescripteurs sur la pertinence de la formation et son adéquation avec le projet professionnel du jeune.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	150	163
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	50	123
Actifs occupés		
Autres : <i>formation mobilisation professionnelle</i>	35	34
Autres : <i>salariés chantiers d'insertion</i>	65	6
Niveau de formation		
Infra V		81
Niveau V		65
Niveau IV		17
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles	75	100
Garçons	75	63

2.2. Analyse qualitative

La durée et le contenu de la formation : à cause des difficultés inhérentes aux personnes (cf tableau ci-dessus), les parcours de formation sont bien plus longs que dans les auto-écoles « commerciales » et il est nécessaire d'adapter le contenu de la formation en fonction des difficultés des personnes :

Pour un certain nombre de jeunes sans niveau de qualification ou de faible niveau de qualification, un déficit de maîtrise dans les compétences-clefs et savoirs de base impose un travail de réactivation (par exemple, par rapport à des notions de vitesse, de distance, etc.)

Certains problèmes cognitifs peuvent venir compliquer les raisonnements logiques inhérents à l'apprentissage du code et de la conduite (résolution de problèmes simples, réaction par rapport à une mise en situation de circulation, etc.). Ces difficultés peuvent également se marquer dans l'appropriation du « sens mécanique » nécessaire à la conduite (adaptation du bon régime moteur, débrayage, etc.) et dans les mises en situation de circulation (appréhension de l'environnement de circulation, du déplacement des autres usagers, recherche d'indices visuels permettant d'adopter la bonne attitude, etc.)

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Il existe une grande difficulté à passer de l'abstrait (code) au concret (conduite du véhicule et respect des règles). Un certain temps est passé pour l'apprentissage de la manipulation et de la maîtrise du véhicule, ce qui ne permet pas de travailler en parallèle les règles de circulation et de conduite. De même, un travail important doit être fait auprès des élèves pour apprendre à s'imposer et à trouver sa place dans la circulation, devenir celui qui décide.
- Le rapport aux règles doit souvent être abordé, dans le cadre du rapport à la loi (code de la route) mais aussi, plus globalement, dans le cadre d'une approche citoyenne (respect d'autrui)
- Globalement, les élèves ont du mal à se mobiliser sur leur formation, principalement en raison de leurs problèmes personnels.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Les démarrages de formation s'effectuent une fois un groupe de 10 à 15 personnes constitué. Cela permet de maintenir une dynamique de groupe. Selon la capacité d'accueil des locaux, deux groupes de 10 personnes ont pu être organisés.

-Une Info collective auprès des jeunes qui sont retenus dans le groupe est ensuite organisée : cette réunion doit permettre de vérifier :

- la motivation
- la disponibilité
- d'expliquer le déroulement de la formation
- de rappeler la nécessaire assiduité
- de rappeler les conditions de la participation financière
- de prévoir des évaluations pour adapter la formation aux difficultés des jeunes.

Cette réunion d'échanges avec les candidats nous permet aussi d'aborder le manque de conscience des efforts qu'ils seront amenés à fournir pour la réussite de leur formation.

Cette vérification est assortie :

-d'une procédure d'évaluation qui comprend : une évaluation de code et de conduite et, si besoin, d'une évaluation linguistique (sur les compétences liées à la lecture).

-de la signature d'un contrat pédagogique qui engage la personne et l'auto-école, et prévoit des suspensions ou exclusions en cas d'absences justifiées ou non. Ce contrat réduit considérablement les absences et facilite la mise en place de solutions pour une poursuite positive de la formation.

Au total 9 groupes ont été constitués au cours des deux années. 5 sur les territoires de Sénart et de Melun (certains de plus de 15 personnes). 2 groupes sur Torcy et 2 groupes sur Meaux.

Formation théorique

Les cours de code sont dispensés par un formateur qui s'appuie sur des tests et donne les explications nécessaires lors de la correction. Des sessions de travail collectif viennent introduire les cours de code. Cette méthode pédagogique s'avère plus adaptée aux profils d'apprentissage et les acquisitions sont plus concrètes et stables.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Les objectifs pour les élèves sont de :

- ☐ S'approprier les démarches mentales (d'attention, de mémorisation, ...)
- ☐ Maîtriser des connaissances
- ☐ Comprendre et savoir expliquer la réglementation
- ☐ Comprendre la logique et la sémiologie routière
- ☐ Comprendre que la réglementation a, entre autres fonctions, d'assurer la sécurité en uniformisant les comportements des usagers
- ☐ Maîtriser le vocabulaire spécifique

La pédagogie adoptée est celle de l'alternance d'activités pratiques :

- Lecture des consignes
- Lectures de photographies
- Jeux
- Résolutions de problèmes
- Activités d'analyse réflexive individuelle ou en groupe

Il est également proposé aux élèves de bénéficier d'un système d'entraînement au code sur Internet.

Formation pratique :

CONTENU : Application du PNF (Programme National de Formation)

- Évaluation de départ :
 - o possibilité d'orientation sur un bilan mobilité si présomption de difficultés.
 - o approfondir les questions de l'évaluation et revoir avec le référent si besoin.
- Adapter la théorie à la pratique,
- Poser les repères sur les différentes validations des 4 étapes du PNF,
- Gestion du stress tout au long du parcours et pour la préparation à l'examen:
 - o mise en autonomie,
 - o utiliser l'auto-évaluation,
 - o examen blanc avec un bon niveau de difficulté,
 - o mise en confiance (estime de soi),
 - o conseils aux candidats (rôle de l'expert, évaluation de la prestation)
- Se questionner sur les résultats d'examens (commentaires pédagogiques),
- Approche en Eco-conduite.

PEDAGOGIE :

- Approche individuelle et/ou collective,
- Démonstration - Schéma,
- Répondre et encourager tout questionnement,
- Les objectifs du programme (évaluation de synthèse - validation des objectifs),
- Parcours (utilisation des lieux),
- Auto-évaluation et co-évaluation,
- conduite commentée = participation de l'élève.

La formation des automobilistes est devenue une des composantes de la formation générale des citoyens de des citoyennes. Elle peut avoir aussi d'autres buts:

- Convivialité (vivre ensemble)
- La solidarité,
- les économies et le budget
- La culture générale

- le civisme.

Courant 2010, l'action a porté principalement sur les territoires de Sénart et de Melun. Une partie l'année 2010 a été consacrée au montage des partenariats avec les territoires plus au Nord de la Seine et Marne.(Meaux et Torcy).

Le démarrage des antennes de Meaux et de Torcy ont été mis en place dans le cadre de conventions signées avec les Maisons de l'emploi et de la Formation des territoires concernés qui nous permettent :

- De disposer de salle de formation sur des créneaux fixes plusieurs fois par semaine
- De disposer de matériel pédagogique

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission locale de Melun	Prescripteurs référent de parcours
Mission locale de Sénart	Prescripteurs référent de parcours
Mission locale de Meaux	Prescripteurs référent de parcours
Mission locale de Torcy	Prescripteurs référent de parcours
PLIE Melun-Val-de-Seine	Prescripteurs référent de parcours
l'EPIDE de Seine-et-Marne	Prescripteurs référent de parcours
Foyer Jeunes Travailleurs de Melun	Prescripteurs référent de parcours
l'Espace Dynamique Insertion (EDI)	Prescripteurs référent de parcours
Maison de l'Emploi du Nord Est Seine et Marne	Aide dans la mise en place des antennes et la coordination avec les référents
Maison de l'Emploi du Nord Ouest Seine et Marne	Aide dans la mise en place des antennes et la coordination avec les référents
PJJ	Prescripteurs référent de parcours

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	21.56%
Cofinancements extérieurs à la structure	78.44%
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

Composition du comité de pilotage

PIJE AUTO-ECOLE

Direction

Responsable pédagogique de l'Auto-école

Référent Pôle Mobilité

Formatrice Linguistique

Esther GIBAND

Annie DUBARLE

Fabrice CHEVALLIER

Evelyne EYRAUD

PARTENAIRES PRESCRIPTEURS

Référents-action des structures

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Coordination départementale à la Prévention
& la Sécurité Routière de Seine-et-Marne

Délégation départementale pour la DSCR

Direction de l'Insertion du Conseil Général
De Seine-et-Marne

Préfecture de Département – Politique de la Ville

Direction Départementale de l'Emploi

Initiatives 7 – Commission APRE

Comité départemental du Fonds d'Aide aux Jeunes Gérard BERHEIM (Vice-président du CG77,
chargé des Solidarités

MR GIRAUD

Me Yvonne DUMAS

Véronique CHETANEAU (Directrice)

Viviane MASSACRIER

Mr BELARBI

Valérie FOUILLET

Bernard THEUREAU

Dans le cadre de l'expérimentation, il a été nommé d'un commun accord entre PIJE et les partenaires prescripteurs, un référent d'action, afin que PIJE puisse avoir un interlocuteur unique, ce qui facilite les modalités de pilotage de l'expérimentation.

Par ailleurs, principe déjà opérant à PIJE Auto-école et réaffirmé dans le cadre du Plan d'Amélioration Qualitative du LABEL FARE, un référent de parcours doit être systématiquement identifié pour chaque jeune orienté et le suivre tout au long de son parcours.

Le pilotage interne est assuré au moyen de deux réunions :

-dans le cadre de la conduite de la démarche qualité du LABEL FARE, les réunions de coordination du Pôle Mobilité : ces réunions se déclinent soit en session de travail sur la démarche qualité dont un des axes est notamment les instances de pilotages et de coordination (Fiche-Action N° 2 « modalités de pilotages de l'Auto-école et des actions »), soit en réunion de coordination mobilité.

-des réunions de coordinations spécifiques à l'expérimentation : elles regroupent la Direction, le Responsable pédagogique de l'Auto-école, les enseignants de la conduite et le Référent Pôle Mobilité

Ont été organisées :

- des réunions de coordination avec le référent-action des structures partenaires,
- des réunions avec l'ensemble des référents de parcours.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Cette expérimentation, que nous avons menée avec un public jeune en difficulté d'insertion sociale et professionnelle a permis :

- D'inscrire en formation au permis de conduire de nombreux jeunes qui n'y avait jusqu'alors pas accès pour deux raisons essentielles :
 - Le coût d'un permis de conduire aujourd'hui
 - La difficulté de la formation au permis de conduire B, notamment au code de la route, qui cumulée aux difficultés des jeunes ne fait qu'accroître le coût de leur permis.
- De permettre à des jeunes en échec de formation dans des auto-écoles « commerciales » de bénéficier d'une pédagogie adaptée au sein de notre auto-école associative.

Nous avons à ces deux titres été très sollicités, voir trop sollicités par nos partenaires prescripteurs ne pouvant répondre à toutes les demandes.

Nous avons constaté tout au long de l'expérimentation une difficulté des jeunes à s'investir jusqu'au bout dans leur formation au permis de conduire. :

- Certains ont été tentés d'abandonner la formation pour des difficultés financières (l'enveloppe du FEJ ne couvrant pas l'intégralité de la formation)
- du fait des difficultés importantes d'apprentissage et le sentiment d'échec récurrent certains éprouvent du mal à s'investir à long terme.

Mais nous pensons que la formation au permis de conduire et la motivation nécessaire à obtenir le permis de conduire peuvent infléchir certaines manifestations de comportement en opposition avec une bonne intégration professionnelle. Cette formation met en œuvre des mécanismes sur le plan de l'identité personnelle, la réussite d'un examen, l'intégrité physique, la résistance dans l'accomplissement d'une tâche, l'organisation dans le temps, les compétences d'observation, les sensations auditives, l'habileté manuelle et gestuelle, l'adaptation aux situations nouvelles, la mémoire, l'analyse de situations, la prise de décisions, ... etc.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le Permis B s'impose comme un facteur essentiel d'intégration professionnelle notamment pour certains secteurs d'activité (logistique, services à la personne, environnement, etc.).

Compte tenu du nombre de demandes croissant pour l'inscription au permis de conduire au sein de notre auto-école associative, il nous semble opportun de vérifier la pertinence de la formation au permis de conduire dans le cadre du parcours d'insertion professionnelle. Il nous semble également opportun de vérifier la faisabilité financière de la formation au permis de conduire afin de ne pas intégrer en formation des jeunes qui ne pourraient achever celle-ci faute de moyen financier.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Nous avons constaté une difficulté importante pour l'inscription au permis de conduire des jeunes, celle de la non détention de l'ASSR2. Cette dernière se passant au collège, beaucoup n'ont pas eu l'occasion de la suivre soit qu'ils aient quitté le système scolaire trop tôt, soit qu'ils soient arrivés de l'étranger après le collège.

Il faut donc pour pouvoir inscrire ces jeunes dans une auto-école qu'ils soient détenteur de l'ASR. Mais peu d'organismes sont habilités à la faire passer et peu de sessions organisées (en tous les cas en Seine et Marne).

Nous avons donc noué des partenariats (notamment avec la PJJ) afin de nous permettre d'inscrire les jeunes en formation ASR avant toute inscription en auto-école. Ce qui a parfois retardé des entrées en formation.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Notre projet portant sur l'ensemble du territoire de Seine et Marne, notre implantation géographique d'origine étant Melun et Sénart, nous avons dû mettre en place de nouveaux partenariats importants pour permettre la déclinaison de l'expérimentation sur d'autres territoires. Ainsi, nous avons activement travaillé avec les Maisons de l'Emploi et de la Formation de Meaux et de Torcy afin de :

- trouver des locaux

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- communiquer auprès des partenaires
- articuler cette expérimentation avec d'autres actions à développer sur ces territoires.

Les deux Maisons de l'emploi ont joué un rôle important de coordination entre notre auto-école et les partenaires du territoire.

4. Impacts sur la structure

L'expérimentation nous a permis de mixer les groupes constitués pour les cours de code de la route : des jeunes et des adultes (avec d'autres financements).

La mixité du public dans les constitutions des groupes a un effet positif sur la progression et l'implication dans la formation. Les jeunes entraînant les adultes dans une dynamique d'apprentissage, les adultes temporisant les ardeurs des jeunes et apportant une sérénité au groupe.

Il est donc important de pouvoir permettre une mixité des groupes, l'expérimentation nous ayant permis d'introduire des jeunes dans les groupes de formation.

Conclusion :

La formation au permis de conduire, bien que non considérée comme formation qualifiante, permet à beaucoup de jeunes de détenir leur « premier diplôme », le permis de conduire, leur permettant d'accéder à l'emploi.

Dans le cadre de cette expérimentation, l'action de notre auto-école a porté essentiellement sur des jeunes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Si la formation au permis de conduire n'aboutit pas toujours à l'obtention du permis elle permet à tous d'infléchir des comportements ou de résoudre parallèlement des difficultés qui représentaient un frein réel à leur insertion.

ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier

Annexe 1 – Tableau sur les publics

Annexe 2 – Tableau sur les actions

Annexe 3 – Tableau sur les outils

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

